

DEMARCHE MOBILITE

DIAGNOSTIC

Communauté de communes
Xaintrie Val'Dordogne

2025



SOMMAIRE

1

LA STRUCTURE DU TERRITOIRE
GRANDS INDICATEURS MOBILITE

p. 5

2

SERVICES & INFRASTRUCTURES MOBILITE :
EXISTANT ET PROJETS

p. 15

3

FOCUS ACCESSIBILITÉ DES ZONES À
ENJEUX

p. 25

4

SYNTHESE ET PRINCIPAUX ENJEUX

p. 30

1

CARTE D'IDENTITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

2

3

Création : 1er janvier 2017

Fusion du Pays d'Argentat, du canton de Mercoeur et de Saint-Privat (hors commune d'Altiliac – CC Midi-Corrézien)

4

Nombre de communes : 30 COMMUNES

Nombre d'habitants : ~11 000 HABITANTS (2021)

Densité : 17 hab/km²

Région : NOUVELLE AQUITAINE

Département : CORREZE (19)



La Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne (CCXVD) a pris la compétence mobilité en 2021 (accompagné dans sa décision par une étude spécifique). La Région a conservé la compétence sur le transport scolaire et les transports interurbains.

Jusqu'en 2023, plusieurs services ont été développés par le biais de la Convention Territoriale Globale – avec par exemple, un service de transport à destination des personnes âgées et/ou handicapées et de portage de repas.

En 2024, le contrat d'objectif territorial avec l'ADEME permet d'accélérer l'action de la CC sur la mobilité avec :

- Le recrutement d'un chargé de mission développement durable qui traite de la question mobilité au quotidien ;
- Le financement d'une étude « démarche mobilité ».

En Avril 2025, la communauté de communes lance donc cette démarche avec l'objectif politique assumé de préparer la future mandature en :

- ayant une vision structurée et complète de la question des mobilités sur le territoire ;
- définissant une stratégie qui identifie des axes d'actions à 10 ans.

L'étude mobilité a cherché à intégrer les enjeux :

- à plusieurs échelles : depuis les cœurs de bourgs (la question des déplacements courts, de l'apaisement des cœurs de bourgs...) aux déplacements de plus longues distances (au-delà du ressort territorial).
- pour plusieurs publics : mobilités quotidiennes pour le travail, mobilités touristiques...

La mobilité a déjà été travaillée sur le territoire, dans différents documents cadres par différents partenaires, (ORT PVD, PCAET, Convention Globale Territoriale...). Synthèse des actions/objectifs mobilités en annexe n°5.



PREAMBULE : LA CO-CONSTRUCTION DANS LA DEMARCHE

Avant de rentrer dans le contenu du diagnostic, un bref point méthodologique sur sa construction, et la manière dont elle a associé les différents publics du territoire.

▲ Temps de concertation pour le diagnostic :

- 1 atelier élus « La mobilité aujourd'hui et dans 10 ans » en Avril 2025
- Une dizaine d'entretiens réalisés avec les acteurs locaux ou partenaires du territoire (synthèses des entretiens dans le présent document; comptes-rendus complets en annexe) :
 - La Région Nouvelle-Aquitaine
 - Le Département de la Corrèze
 - Un entretien groupé : office du tourisme, PETR, CC Causse Vallée de la Dordogne, CC Midi-Corrézien / qui travaille sur la thématique tourisme de manière groupée.
 - Les autres EPCI voisines (entretiens 1:1 ou sollicitations par mails)
 - Les entreprises du territoire (par le biais d'un questionnaire en ligne, puis, si demandé, des entretiens)
 - Les établissements en charge de la solidarité sur le territoire (2 entretiens groupés)
 - Quelques communes de la CCXVD, sur demande (entretien groupé)
- 1 enquête en ligne diffusée du 22 avril au XX mai 2025 à destination des habitants, des étudiants, des travailleurs du territoire.



Aide à la lecture : Eléments issus de la concertation.

1 - LA STRUCTURE DU TERRITOIRE & GRANDS INDICATEURS MOBILITE



ORGANISATION DU TERRITOIRE

1

Le territoire de la CCXVD est situé en région Nouvelle-Aquitaine au sud du département de la Corrèze

2

DES COURS D'EAU QUI STRUCTURENT LE TERRITOIRE

Le territoire de la CCXVD est structuré par 2 cours d'eau, la Dordogne et la Maronne. Ils découpent le territoire en 3 zones distinctes :

- Au nord de la Maronne : La Xaintrie Blanche
- Au sud de la Maronne : La Xaintrie Noire
- A l'ouest de la Dordogne, le reste du territoire

3

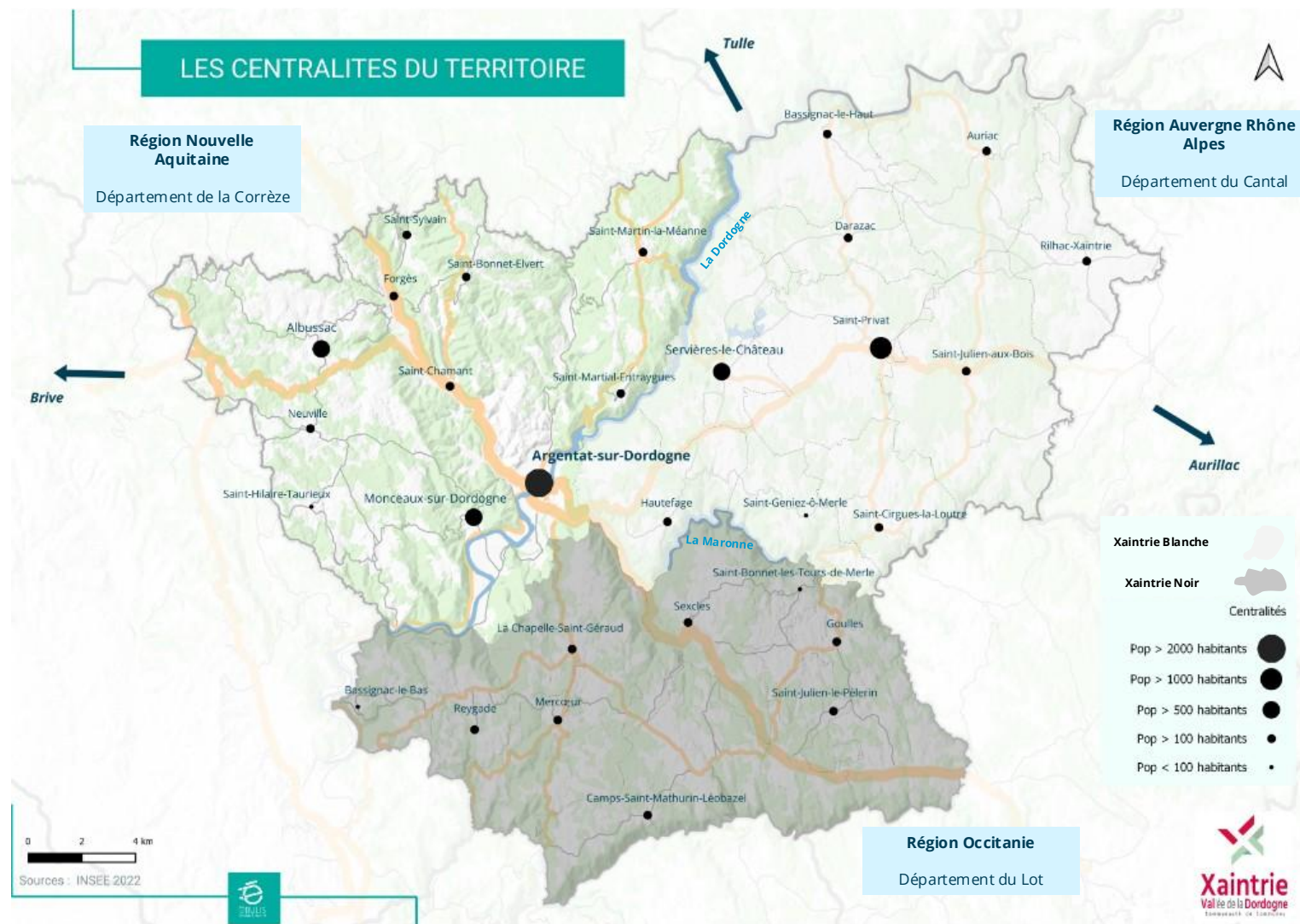
4

UNE COMMUNE MAJEURE : ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

Au croisement des principaux axes routiers, le long de la Dordogne, Argentat-sur-Dordogne est la principale commune du territoire. Elle concentre plus de 25% de la population du territoire (~2900 habitants) et regroupe une grande part des équipements (voir détail en page 8).

A l'est du territoire, Saint-Privat peut être considérée comme une centralité secondaire avec environ 1000 habitants.

Les autres communes font moins de 1000 habitants. Des communes qui sont souvent constituées de bourgs centres et de nombreux hameaux (habitat dispersé)

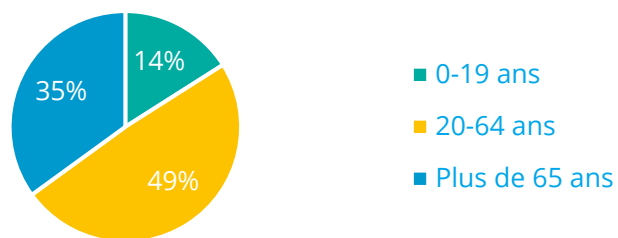


1

UNE POPULATION QUI BAISSÉ AU COURS DU TEMPS

11 200 personnes habitent sur le territoire de la CCXVD (INSEE 2021). La population baisse régulièrement depuis le début des années 70 avec environ 1000 habitants de moins tous les 10 ans.

La répartition (en termes d'âges) de la population de la CCXVD est la suivante :



Globalement sur le territoire :

- 29 communes où la part des + de 65 ans est supérieure à 25% (seul Saint-Martial-Entraygues – 90 habitants - déroge à cette règle)
- Aucune commune où la part des – de 19 ans dépasse les 25%. Sur Argentat et Saint-Privat (les principales communes du territoire), cette proportion est autour de 20%.

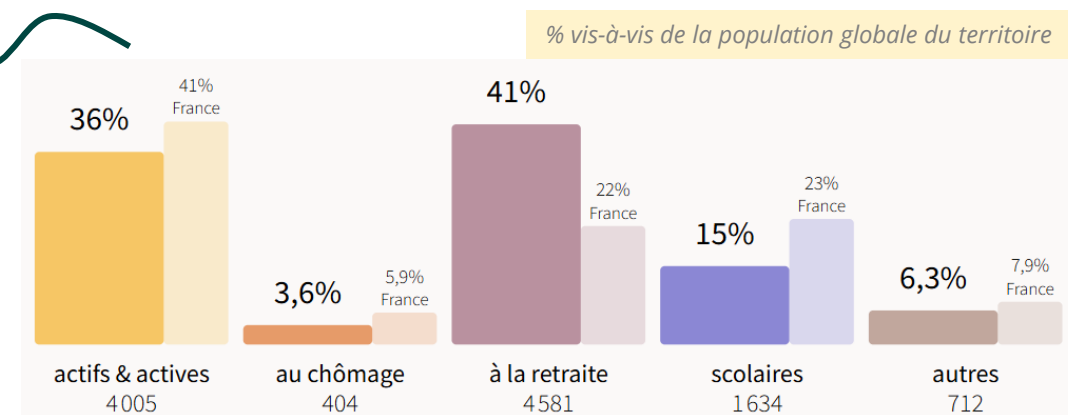
▲ L'objectif de ces données dans le contexte de la démarche mobilité ? Cibler correctement les mesures en fonction des populations (ne pas penser vélos avec dénivelé pour des populations vieillissantes, par exemple).

DES INDICATEURS DE NIVEAU DE VIE QUI SONT MOINS BON QU'À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE – INSEE 2021

Avec un revenu médian annuel autour de 21000€, la CCXVD a un revenu de vie plus faible que celui du département (22 140€).

Trois facteurs peuvent expliquer en partie ces chiffres :

1. Le nombre de retraités sur le territoire, qui est bien plus important que dans le département – 35% contre 28% de la population totale (plus grande part des revenus issus des retraites et pensions).
2. Sur la CCXVD, environ 9% de la population active est au chômage (7% sur le département).
3. La part plus importante des agriculteurs (11% contre 4% sur le département) et des artisans (11% contre 8%) dans la structure de l'emploi du territoire



ORGANISATION DU TERRITOIRE : GENERATEURS DE DEPLACEMENTS

1

LES SERVICES CONCENTRÉS SUR LES 2 PRINCIPALES COMMUNES

La carte ci-contre présente les principaux générateurs de déplacements à l'échelle intercommunale (hors tourisme). Sont identifiés :

- Les zones de concentration de commerces
- Les marchés (hebdomadaires à Argentat et Saint-Privat) / Foires (à Argentat les 1er et 3ème jeudi du mois)
- Les maisons de santé
- Les équipements sportifs structurants
- Les équipements culturels (principalement les 4 médiathèques du territoire)
- Les établissements scolaires secondaires (deux collèges (1 public et 1 privé), et 1 lycée (privé) à Argentat).
- Les Maisons France services.
- *Sont identifiées les établissements scolaires primaires et crèches pour information*

Les communes d'Argentat-sur-Dordogne et de Saint-Privat concentrent la majorité de ces générateurs.

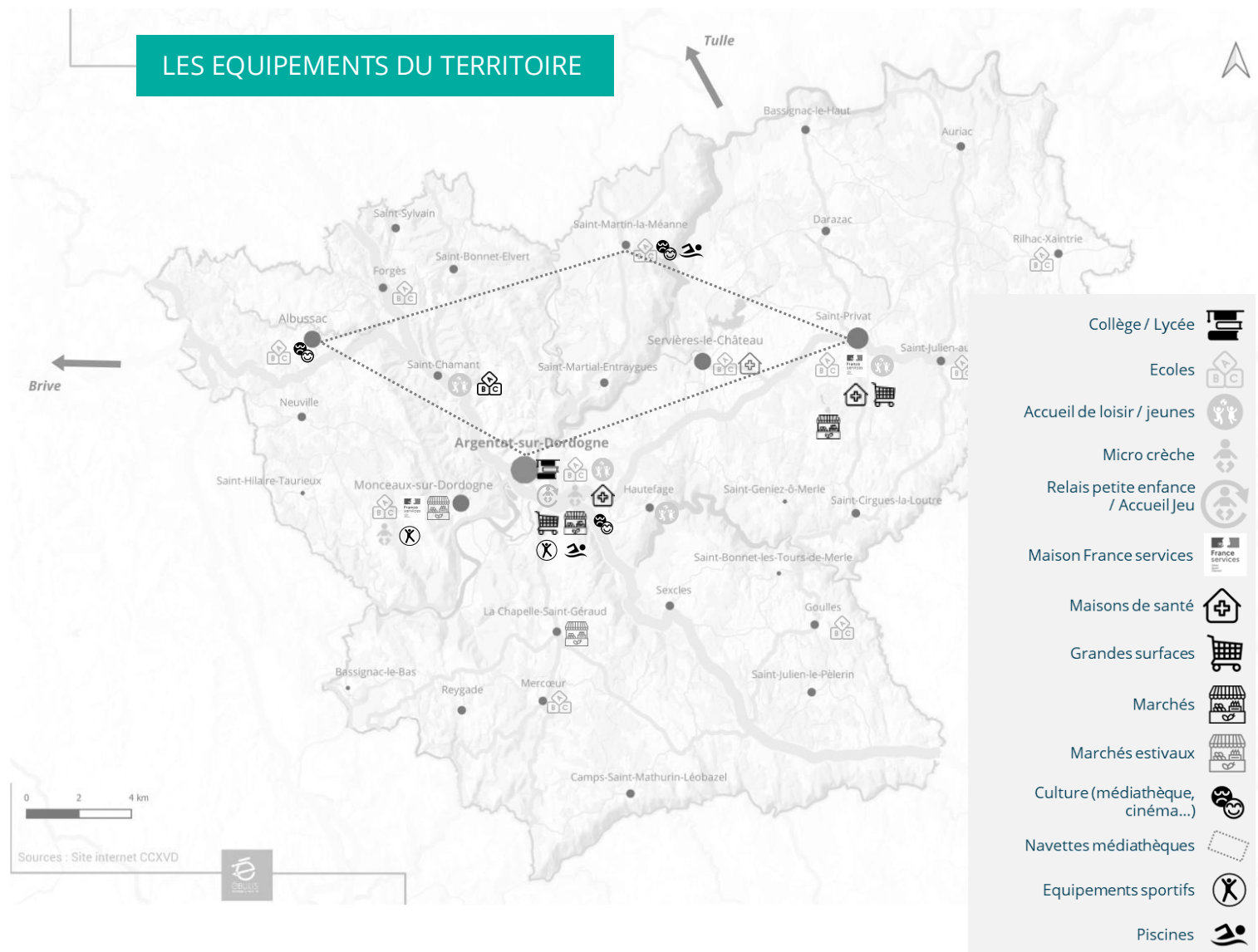
La carte est basée sur les données INSEE, et a été consolidée en ateliers de travail avec les élus.

CERTAINS SERVICES CLÉS UNIQUEMENT SUR LES EPCI VOISINES

Pour l'accès à certains équipements clés, les habitants de la CCXVD doivent se rendre sur les territoires voisins.

Par exemple les gares, hôpitaux et lycées publics les plus proches sont à Tulle (lycée de référence) et Brive-la-Gaillarde.

LES EQUIPEMENTS DU TERRITOIRE



LES EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE

1

ARGENTAT PRINCIPALE COMMUNE POURVOYEUSE D'EMPLOIS

A l'échelle de la Communauté de communes, l'indice de concentration de l'emploi - ICE est de 85 pour environ 3400 emplois. *L'ICE est le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés qui y résident. Si l'ICE est supérieur à 100, le territoire est un pôle d'emploi.*

Communes pourvoyeuses d'emplois :

	Nb emplois	Nb actifs	ICE
Argentat	1518	1000	152
Servières	313	237	132
Saint-Privat	326	356	92
Mercœur, Rilhac, Monceaux, ...	Nb d'emplois : ~ 100 / 150		

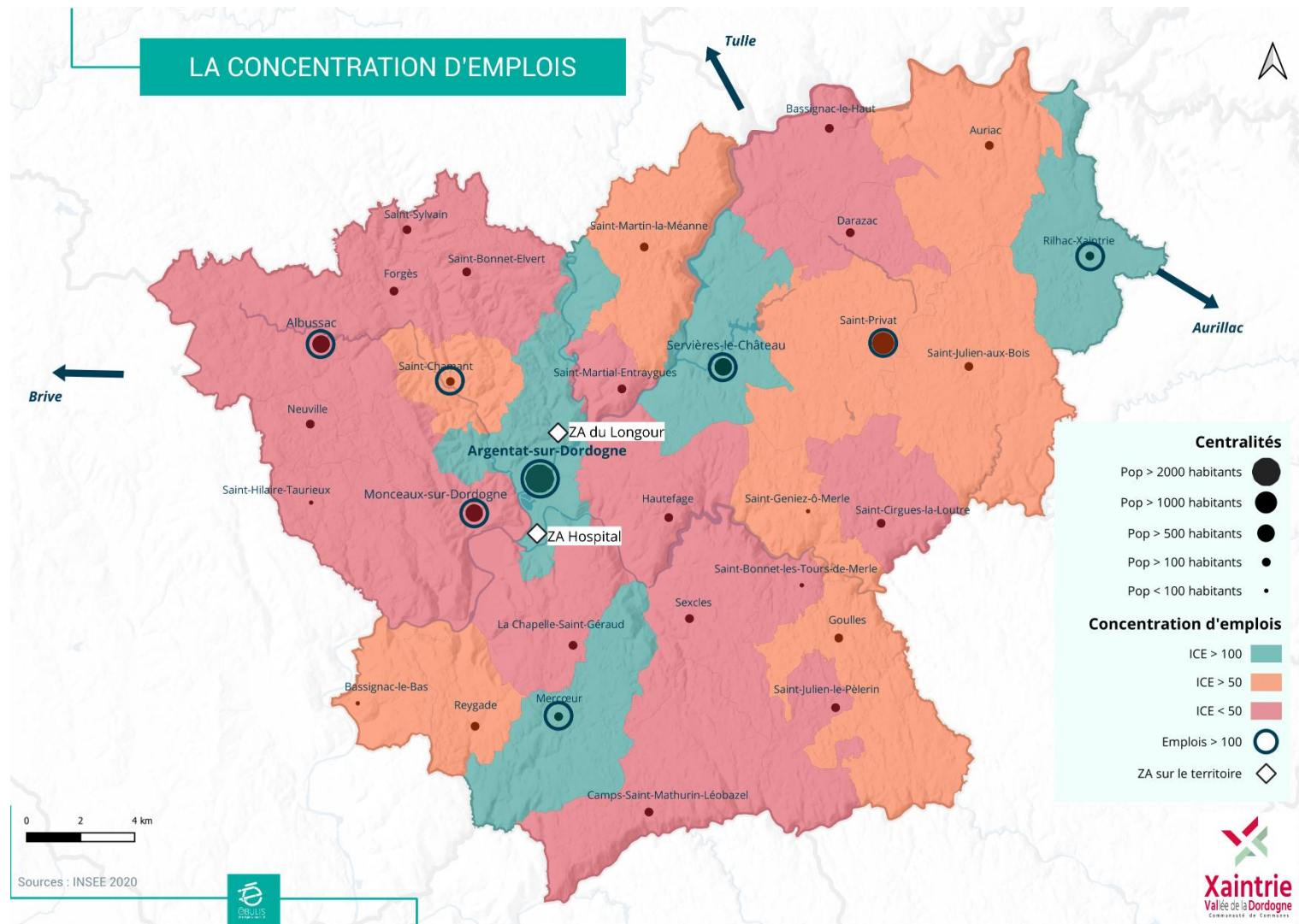
Argentat compte près de la moitié des emplois du territoire avec notamment 2 zones d'activités (ZA du Longour et ZA de l'Hostpital) et une entreprise majeure : Blocfer - 200 salariés.

LE SOIN, FACTEUR DE VITALITE DANS DES PETITES COMMUNES

Mercœur et Rilhac-Xaintrie comptent un nombre d'emplois important par rapport à leur population. Cela s'explique par la présence des 2 structures de soins qui y sont implantées :

- A Mercœur, la maison d'accueil spécialisée – Douglas - qui a une capacité de 37 places et qui reçoit des personnes adultes avec un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave.
- A Rilhac-Xaintrie, un foyer occupationnel – Les 3 Chênes – 24 places qui reçoit des adultes en situation de handicap ayant une certaine autonomie.

LA CONCENTRATION D'EMPLOIS



1

UN TERRITOIRE DYNAMISÉ PAR LE TOURISME ESTIVAL

La démographie de la CCXVD augmente fortement pendant la période estivale (multipliée par 2 selon les services du territoire). En 2017, l'office du tourisme recense un total de 135 000 nuitées pendant l'année avec plus de 60% des nuitées concentrées sur Monceaux-sur-Dordogne, Argental et Saint-Martial-Entraygues.

Ces nuitées sont largement alimentées par les campings installés le long de la Dordogne (camping Europe, Camping Château du Gibonel, Camping le Saulou...)

4

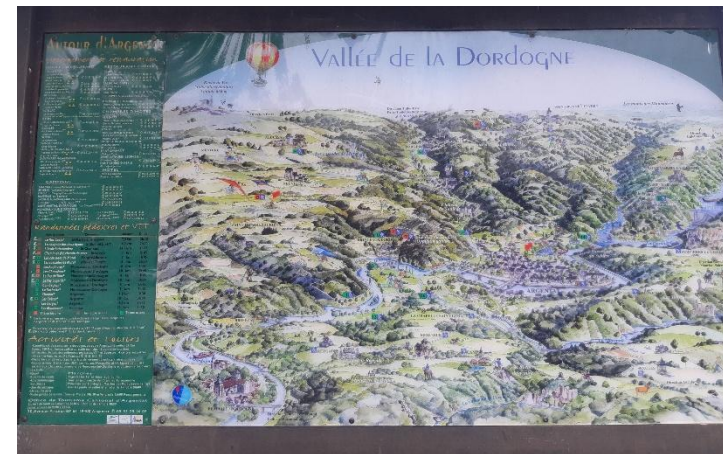
3 TYPES D'ACTIVITE PREDOMINANTS

Le territoire peut être considéré comme un site touristique à ciel ouvert.

En termes d'activités touristiques, on peut noter :

- Les sites/monuments historiques : les Tours des Merle (exploitation par la CCXVD), Tours de Carbonnières, plusieurs églises et châteaux.
- Les espaces naturels : La Dordogne, la cascade de Murel, le Puy du Tour, Puy du Bassin, Rocher du Peintre, ...
- Des pratiques sportives : Via Ferrata à Saint-Martial-Entraygues, kayak ou canoë sur la Dordogne, parcours de randonnée ou VTT, ...

Ces activités sont géographiquement bien réparties.



Les tours de Merle



Eglise à Mercœur



Le long de la Dordogne à Argental

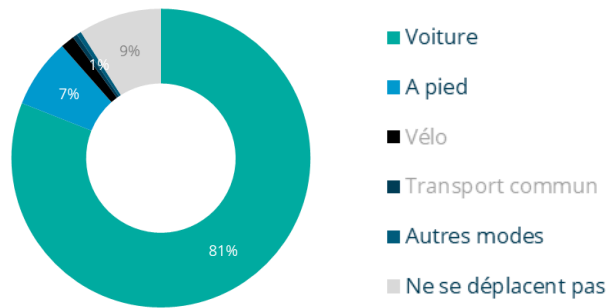
GRANDS INDICATEURS MOBILITE SUR LE TERRITOIRE (INSEE)

1

Cette page vise à présenter les grands indicateurs mobilité sur le territoire, avant de « zoomer » dans le chapitre suivant sur l'offre mobilité du territoire.

PART MODALE

Sur le territoire de la CCXVD, la voiture est le mode majoritaire pour les déplacements domicile-travail (81%).



Source : Insee 2021

La part des déplacements à pied dans les déplacements domicile-travail est relativement importante ~ 7%. La part des vélos et des transports en commun est faible (autour de 1%).

Une part non négligeable des actifs ne se déplace pas (artisans, agriculteurs...)

DISTANCE DES DEPLACEMENTS

Plus de **40% des actifs travaillent dans leur commune** de résidence – source : INSEE 2021, il existe donc un vivier de déplacements courts sur lesquels le développement des mobilités actives pourrait être développé.

Les actifs qui travaillent hors du territoire se concentrent principalement vers Tulle Agglo (détail des flux page suivante). A l'échelle du département, la distance moyenne parcourue pour les déplacements domicile/travail est de 12km – source : Insee Analyses • n° 156 • Septembre 2024.

Les établissements secondaires (collège + lycée) ne sont présents qu'à Argentat. Des flux sont marqués vers Tulle (lycée de référence) avec ~250 trajets quotidiens – source : mobilités scolaires INSEE 2021

EQUIPEMENT EN VEHICULES

Taux de motorisation supérieur aux moyennes départementales :

- 90% des ménages ont au moins une voiture en 2021, taux d'équipement en croissance depuis 10 ans (88% au niveau du département).
- 43% des ménages ont 2 voitures ou plus.

Source : Insee 2021

Sur les plus de 8000 véhicules sur le territoire, moins de 1% du parc est électrique.

18% des véhicules sont Crit'Air 1, 35% Crit'Air 2 et 46% Crit'Air 3 et au-delà. Les chiffres sont équivalents à l'échelle du département.

Source : Parc automobile selon la motorisation et la vignette Crit'air (SDES, RSVERO - 2022)

MOBILITE & ENVIRONNEMENT

Les transports routiers représentent plus de 40% des émissions et des consommations d'énergies sur le département.

Source : AREC 2023

Émissions de GES en Corrèze par secteur en 2023

Type de GES : ☒ Tous les GES ☐ Dioxyde de carbone ☐ Méthane ☐ Protoxyde d'azote ☐ Gaz fluorés



FLUX DOMICILE/TRAVAIL

1

DES FLUX INTERNES PRÉPONDÉRANTS, ARGENTAT UNE CENTRALITÉ QUI ATTIRE

2

4000 actifs

40% qui travaillent dans leur commune de résidence

3

70% des déplacements en interne à la CC

4

Parmi les communes du territoire, Argentat est la commune générant le plus de déplacements. Près de 300 actifs viennent y travailler (mais avec des flux assez faibles pour chaque commune d'origine < à 50 personnes).

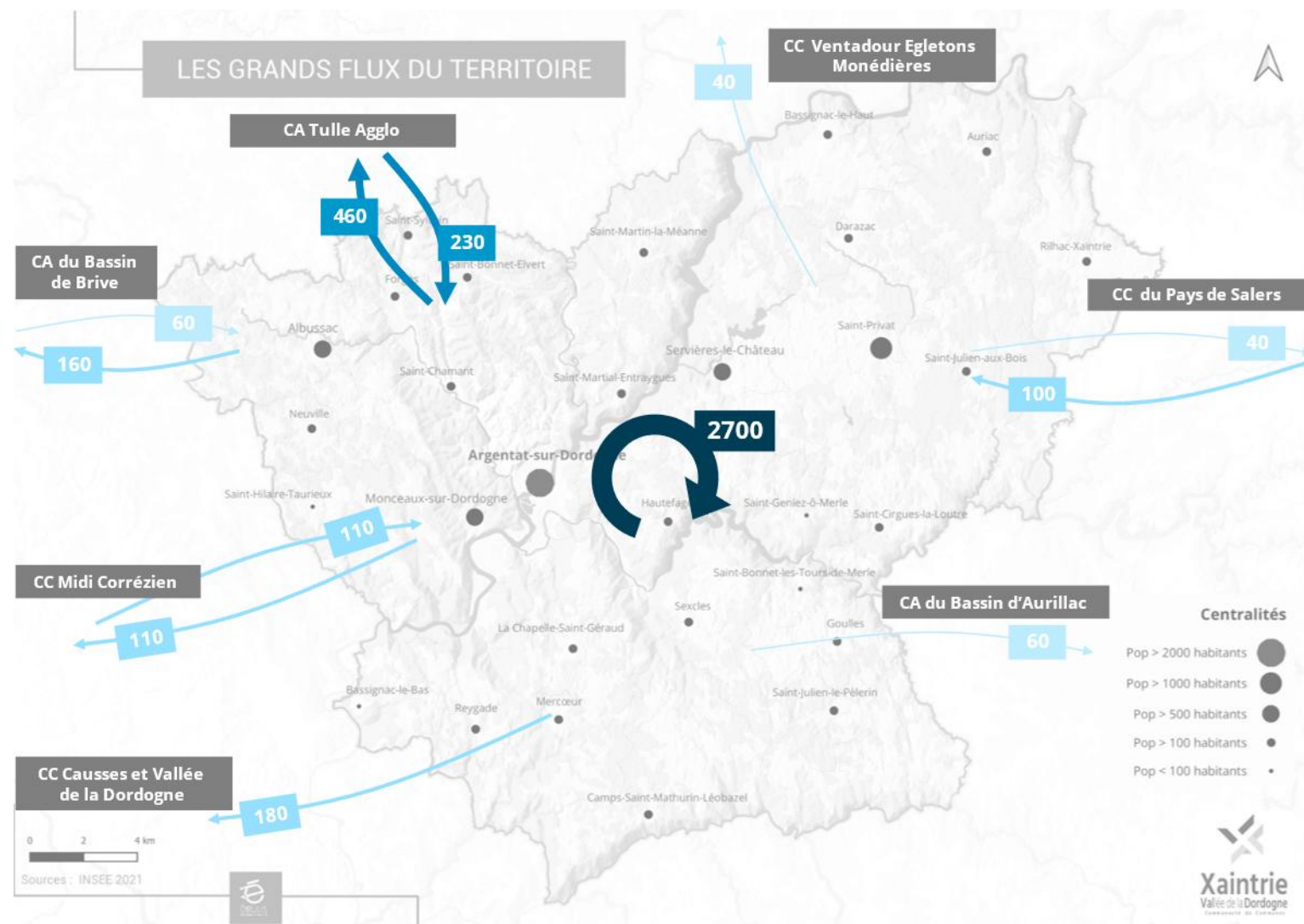
Prêt de 70% des déplacements des actifs se font en interne au territoire. Une part non négligeable de ces déplacements est portée par des personnes habitant et travaillant sur la même commune et notamment à Argentat (> 600).

LES ECHANGES VERS L'EXTERIEURS BIEN MOINDE - PRINCIPALEMENT VERS TULLE AGGLO

1300 actifs travaillent en dehors du territoire. Les déplacements sont principalement tournés vers Tulle Agglo.

Les 2 flux principaux sont les flux Argentat/Tulle et Albussac/Tulle avec respectivement ~90 actifs et 70 actifs qui font le trajet quotidiennement. Ces flux restent modérés.

A noter, 230 actifs viennent de Tulle Agglo pour travailler à la CCXVD (flux diffus sur plusieurs communes, non remarquables).



DES TEMPS DE DEPLACEMENTS VITES IMPORTANTS

1

La carte ci-contre présente les temps de déplacement en voiture sur les trajets considérés majeurs pour le territoire.

2

Quelques éléments notables :

3

- Le trajet entre les deux principales centralités, Argentat et Saint-Privat se fait en 15 minutes.
- Le temps de trajet pour rejoindre Tulle, centralité importante pour le territoire, est supérieur à 30 minutes (pour moins de 30km), bien que porté par un axe départemental majeur la RD1120.

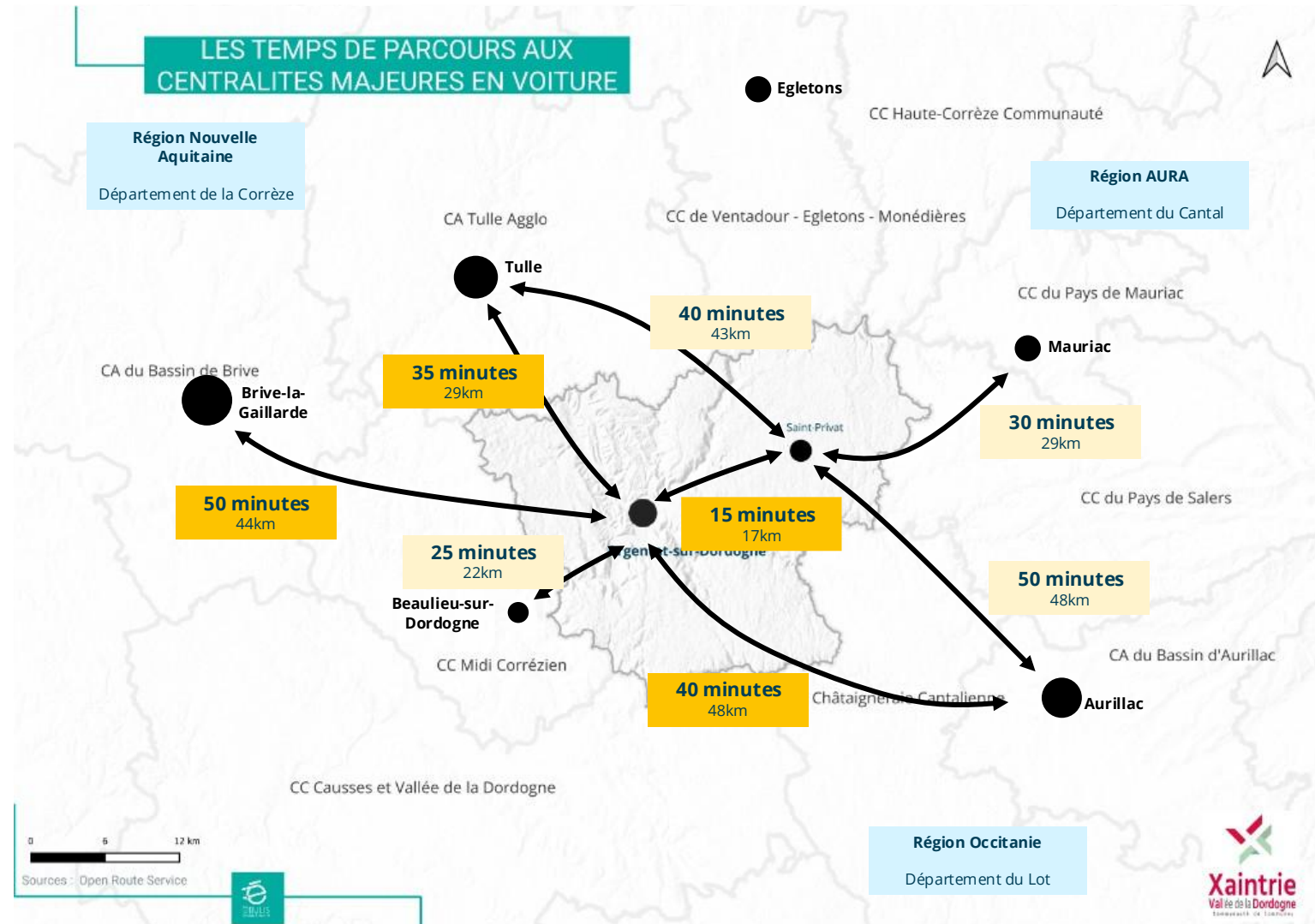
4

- Globalement, les temps de parcours sont importants pour relier les centralités extérieures.

Non présenté sur la carte :

Les temps de parcours en interne sont également importants, impactés par les caractéristiques géographiques du territoire (routes sinueuses, peu de maillage à cause du relief important, ...).

En 30 minutes en voiture depuis Argentat et Saint-Privat, certaines communes du territoire ne sont pas atteignables.



LA GOUVERNANCE MOBILITE, LES PARTIES PRENANTES

1

LA COMPETENCE MOBILITE EN COURS DE STRUCTURATION

En 2021, la CCXVD a pris la décision de prendre la compétence mobilité et est donc AOM (Autorité Organisatrice des Mobilités). Certains services restent à la charge de la région : les lignes de transport interurbaines (car et trains), ainsi que les transports scolaires.

Pour structurer sa politique mobilité, un contrat d'objectif territorial a été signé avec l'ADEME. Il a permis à la CCXVD de recruter un chargé de mission développement durable (dont mobilité) et de financer en partie une étude de mobilité.

2

3

4

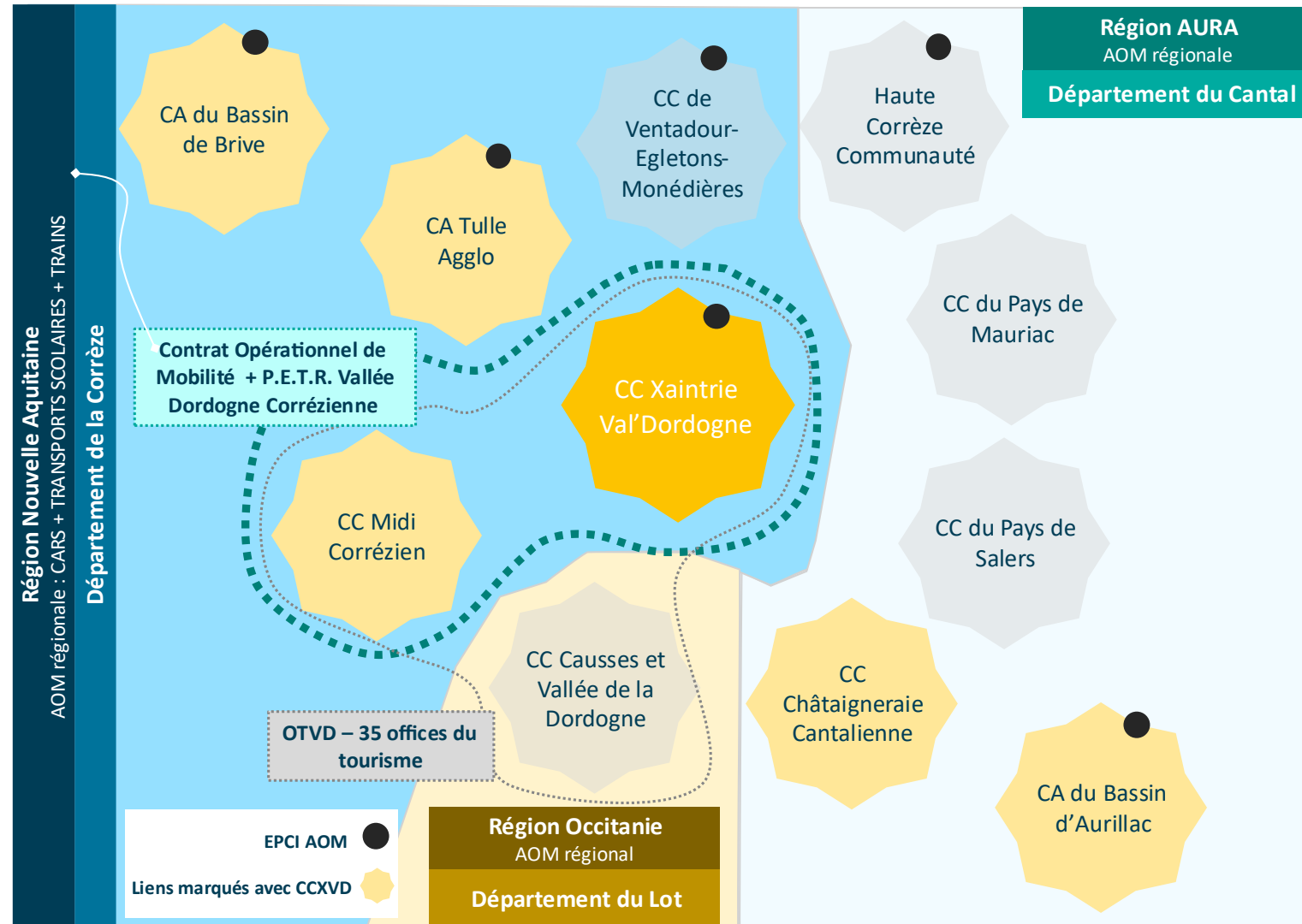
LA CCXVD EN INTERFACE AVEC DE MULTIPLES ENTITES

La CCXVD est frontalière des régions AURA (département du Cantal) et de Occitanie (département du Lot). De part son positionnement géographique, 8 EPCI sont frontaliers avec le territoire (sur des linéaires plus ou moins importants).

La mobilité devant se travailler en interne à la communauté de communes, mais aussi en lien avec son environnement, cette multitude d'acteurs induit un enjeu particulièrement important en termes de coordination.

Aujourd'hui, des coopérations existent déjà avec certaines EPCI voisines. La plus marquée est le lien avec la CC Midi Corrèzien avec le Contrat Opérationnel de Mobilité (groupe de travail organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine) et le Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR) de la Vallée de Dordogne Corrèzienne, qui traite du tourisme.

A noter : L'office de Tourisme de la Vallée de la Dordogne est un organe à plus grande échelle qui finance le PETR et qui travaille sur le tourisme sur 3 EPCI (CCXVD / CC Midi-Co / CC Causses et Vallée de la Dordogne). L'office a lancé une étude mobilité, qui démarre en Mai 2025.



2 – SERVICES & INFRASTRUCTURES MOBILITE : EXISTANT ET PROJETS

Est ici abordée la mobilité mode par mode, pour faire le point sur les services et infrastructures existants sur le territoire, et les projets.



RESEAU ROUTIER : HIERARCHISATION, FLUX & ACCIDENTOLOGIE

1

LA RD1120 - AXE ROUTIER MAJEUR DU TERRITOIRE

La RD1120 est le principal axe routier du territoire. Dans sa partie Nord, il permet de relier Argentat à Tulle et voit passer 5400 véhicules par jour. Au Sud d'Argentat (vers Aurillac), il est bien moins fréquenté.

2

En dehors de cet axe :

- le trafic est très modéré sur tout le territoire avec aucun axe qui dépasse les 2000 véhicules jours.
- Le trafic poids-lourds est faible (moins de 5%)

4

L'ACCIDENTOLOGIE CONCENTREE SUR LES AXES PRINCIPAUX

Entre 2018 et 2023, 38 accidents sur le territoire de la CCXVD sont relevés, dont 25 graves et 5 mortels.

La majorité des accidents se produisent :

- à proximité ou dans Argentat (commune qui engendre le plus de déplacements sur le territoire).
- sur le tronçon de la RD1120 entre Argentat et St-Chamant (portion qui porte le plus de trafic sur le territoire).
- entre Argentat et Saint-Privat. Sur les 5 accidents mortels, 3 sont situés cet axe qui est plus linéaire et où les accélérations sont facilitées.

La carte d'accidentologie 2018-2023 issue de l'ONISR est fournie en annexe - elle répertorie uniquement les accidents corporels.



TRANSPORT EN COMMUN – OFFRE POUR LE QUOTIDIEN/LES TOURISTES

1

SUR L'ANNEE - UNE OFFRE DE TRANSPORT PEU IMPORTANTE

2 lignes interurbaines sur le territoire :

- Ligne 225 St-Privat - Argentat - Brive : 2AR / jour en semaine (+1 trajet le samedi en TAD) **horaires non adaptés aux actifs** ~1600 tickets vendus annuellement
- Ligne 273 Argentat - Tulle : 1AR/jour en semaine (+ 1 AR en TAD) **horaires pensés pour les actifs mais un manque de fréquence qui rend le service peu fréquenté.** ~ 550 tickets vendus annuellement

2

3

4

A noter également entre Beaulieu et Tulle par Albussac : un service scolaire hors période estivale (Transport à la demande en période estival), et un TAD tous les samedis 1 A/R jour

La majorité des arrêts TC sont de qualité (certains, notamment à Argentat, restent à matérialiser). Des arrêts ne sont plus desservis par des lignes (exemple à Sexcles – photo ci-contre).

3 gares accessibles depuis le territoire (< 1h de voiture) : En rouge, des horaires qui ne permettent pas la correspondance avec la ligne 225

BRIVE	TULLE	LAROQUEBROU
Départs synchronisés pour un départ à Limoges le matin avec les horaires de la ligne 225 (arrivée 7h55)	Départs non-synchronisés avec les horaires de la ligne 273 (arrivée à 8h07)	Pas de ligne de TC
Bordeaux (direct) – 7h49 / 11h13 Cahors / Toulouse – 9h34 Paris – 7h51 / 9h54	Brive - 8h17 Périgueux – 10h45 Ussel – 12h00	Brive – 5h39 / 8h01 Aurillac - 12h52 Paris (train de nuit)

L'ÉTÉ – UN TRANSPORT A LA DEMANDE POUR LES TOURISTES

Pendant l'été, un TAD relie Argentat et Beaulieu avec 3 allers-retours par jour, à un prix de 4€50. Il est destiné à tous les usages, mais est de facto utilisé surtout par les touristes :

- En 2024, prêt de 1000 voyageurs (80% en aout). Environ 97% des usages sont à destination des loueurs de canoë (ADCK, Soleil d'Oc, Escapade nature, ...). **La CCXVD participe financièrement au service (~2,5k€ par an).**

Demande de l'enquête – Plus de fréquence et meilleure desserte de CCXVD (notamment vers Brive)

Ligne 273 très peu connue par les habitants



TRANSPORT EN COMMUN – OFFRE DESTINEE A DES PUBLICS SPECIFIQUES

1

UN SERVICE TAD DU CIAS EN CROISSANCE

2ème service le plus connu par les habitants

Le CIAS de la CCXVD gère un Transport à la Demande - assuré par des taxis - avec une prise en charge à domicile. Ce service a été mis en place initialement avec l'aide d'une subvention du département, qui n'existe plus aujourd'hui.

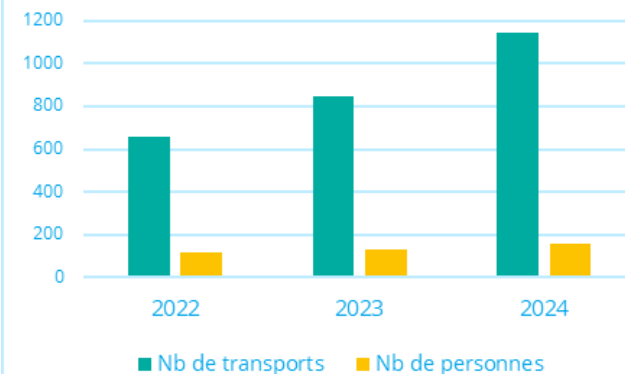
Les principales destinations sont Argentat (> 800 trajets) suivi de Saint-Privat et Tulle (~85 trajets). La majorité des trajets se font vers Argentat, ou dans Argentat même

Le service monte en charge depuis 2022 (voir graphique ci-contre). Les équipes du CIAS peinent à répondre à toutes les demandes de réservations et les coûts liés pour la CCXVD (sur le budget du CIAS) sont passés de 10k€ en 2022 à 22k€ en 2024.

Fonctionnement du service :

Le service est à destination des personnes de plus de 60 ans et des personnes en situation d'handicap. Il fonctionne entre 8h et 19h, du lundi au samedi, à un prix de 10€ AR pour les trajets à destination d'Argentat ou St-Privat (avec 2 heures d'attente sur place). Pour d'autres destinations, 30% du trajet est pris en charge, dans un rayon de 180km du siège administratif (Tulle, Brive, Aurillac...).

Le Transport à la Demande du CIAS, CCXVD



Le nombre de transport évolue plus vite que le nombre de personnes transportées. Cela montre l'utilisation du service par une petite partie de la population du territoire → Communication à étendre?



UN SERVICE SCOLAIRE QUI MAILLE LE TERRITOIRE

Plusieurs lignes scolaires parcourent le territoire pour relier les différentes communes aux établissements scolaires. De très nombreuses lignes sont à destination des établissements scolaires d'Argentat, engendrant des problématiques de circulation au moment des pose/dépose devant le groupe scolaire public. Certaines lignes permettent également d'assurer des liaisons vers Tulle et Brive. Une partie du matériel roulant reste à l'arrêt devant le collège – détail dans le focus d'accessibilité au collège p. 29.

LES MINIBUS D'ARGENTAT A DISPOSITION DES ASSOCIATIONS

3 minibus possédés par la commune d'Argentat sont mis à disposition auprès des associations de la commune pour le transport d'adhérents. Ce service est gratuit.

La région offre l'opportunité aux usagers commerciaux d'utiliser les transports scolaires (sur les lignes à destination des collèges/lycées). Il faut s'inscrire au préalable et que la ligne ait la capacité suffisante (les scolaires sont toujours privilégiés). Usage pour les apprentis? *Entretien Région*



Les départs depuis le collège d'Argentat, en fin de journée



Les bus qui stationnent devant le collège

1

UNE PRATIQUE NAISSANTE SUR LE TERRITOIRE

La pratique du vélo n'est pas ancrée dans les habitudes des citoyens – uniquement 3% d'usagers vélo dans l'enquête. Pour autant, aujourd'hui nous observons (visite de terrain / retour COPIL) des usagers sur le territoire et notamment à Argentat. Aucune politique n'a été menée par la CCXVD jusqu'à aujourd'hui pour structurer la pratique. Certains aménagements sont portés par les communes. Par exemple, des stationnements cyclables à Argentat, Saint-Privat, ou devant la piscine de Saint-Martin-la-Méanne (on peut noter un manque global de cohérence pour ces stationnements - voir photos ci-contre).

Deux réparateurs vélos sont installés sur le territoire (Cycl'Eric - à St-Privat, qui se déplace sur les marchés + Un réparateur itinérant sur le territoire)

ARGENTAT, UNE CENTRALITÉ QUI APPUIE LE DEVELOPPEMENT DE LA MOBILITE CYCLABLE

Aujourd'hui, la majorité des aménagements pour la pratique quotidienne du vélo se trouvent au centre-bourg d'Argentat. Ces aménagements sont multiples (voie verte avenue du 11 novembre / piste bidirectionnelle avenue Foch / centre-bourg en zone de rencontre...).

Ces aménagements sont complétés par un service de location de VAE qui sont disponible pour les entreprises en dehors de la saison touristique, pour les campings municipaux pendant la saison.

Initialement composée de 4 VAE, cette flotte a été complétée en Mai 2025 par 4 VAE supplémentaires. Ils seront mis en location de longue durée pour les habitants qui le souhaitent (et proposés aux usagers des campings l'été).

A noter : La commune de Monceaux loue aussi des VAE suivant le même format : pour les touristes en été, et pour les habitants le reste de l'année



Arceaux vélos (Argentat / Saint-Privat)
Adaptés pour le quotidien – à privilégier



Pincettes-roues (Argentat – médiathèque et quais)
Non adapté à l'ensemble des usages – à éviter



Autre stationnement (Argentat / Piscine St Martin)
Pincettes-roues – stationnement à proscrire



La location de VAE auprès des entreprises fonctionne. il faut que plus d'entreprises soient incitées à prendre part au service - élue Argentat



La Voie Verte



Cycl'Eric / source : La Vie Corrézienne



LE VELO POUR LE LOISIR ET LE TOURISME

1

LE PROJET DES VOIES VERTES PALES EN EXPERIMENTATION

Les Voies Vertes Pâles (VVP) sont une expérimentation menée par le département, consistant à mettre certains axes départementaux à très faible trafic (< 1500/1000 veh/j) en partage de voirie entre véhicules, vélos, et piétons. Aujourd'hui, 2 VVP existent sur le territoire :

- Argentat / Beaulieu (24 km) – *tracé de la Vagabonde (V87)* - RD116
- Tours de Merle / Auriac (22 km) – RD13/RD11

Des axes supplémentaires sont prévus dès l'été 2025. En annexe, une carte présentant les VVP actuelles sur le département, et les nouvelles VVP projetées. L'aménagement des VVP est surtout basé sur du jalonnement. Celui-ci est généralement qualitatif même s'il mériterait un peu plus de fréquence sur le marquage au sol.

Les Voies Vertes Pâles répondent aux recommandations du CEREMA sur les niveaux de trafic / vitesses pratiquées pour une circulation mixte. Par contre, la largeur des axes et les nombreux virages peuvent rendre la pratique difficile pour des personnes qui ne sont pas à l'aise.

2 boucles cyclo-touristiques départementales - familiales ou sportives sont également jalonnées sur le territoire.

LE SOUHAIT D'AMENAGER D'AUTRES AXES SECURISES – POUR LES TOURISTES MAIS EGALEMENT POUR LE QUOTIDIEN

La création d'une voie verte entre Argentat et Beaulieu (ou, à minima, jusqu'à Monceaux) est une volonté du territoire. Cette voie verte serait implantée en bord de la Dordogne, mais aujourd'hui, la réalisation est complexe en raison de problématiques de domanialité des terrains le long de l'itinéraire (privés).

Retours d'expérience sur les VVP (issus du COPIL) :

- Certains tronçons utilisés l'été mais également par les actifs sur l'année (notamment sur la V87)
- Manque d'aménagements sécuritaire pour les intersections
- Manque de communication
- Manque d'une vraie évaluation sur la fréquentation



Le jalonnement horizontal des VVP



Le jalonnement vertical des VVP



Le jalonnement des boucles départementales

LES DÉPLACEMENTS À PIED

1

LA PLACE DES PIETONS VALORISEE DANS LES CŒURS DE BOURG – SANS COHERENCE ENTRE LES COMMUNES

La plupart des centres-bourgs sont aménagés de façon à ralentir les voitures et à sécuriser les déplacements des piétons. Des plateaux piétons / ralentisseurs en cœurs de bourg, des trottoirs, un traitement spécifique de la chaussée, donnent aux piétons leur place dans l'espace public.

2

3

4

A noter, à Argentat, les parcours piétons sont marqués de manière très qualitative par du jalonnement vertical, avec temps de parcours vers les équipements. C'est une pratique qui pourrait être généralisée sur les bourgs du territoire pour inviter les usagers à favoriser la marche à pied.

LA MARCHÉ, UN ATOUT TOURISTIQUE

Le territoire est maillé par plusieurs itinéraires touristiques de randonnées avec plusieurs tracés pour tous les niveaux. Les randonneurs sont très présents en période estivale. La cohabitation avec les véhicules est à prendre en compte pour limiter les accidents. Au total, ce sont 37 itinéraires de randonnée et 2 G.R. (« Tour de la Xaintrie Noire » / « La Dordogne de Villages et Barrages »



Panneau de randonnée, Mercœur



Dépliant de randonnée autour d'Argentat

La marche est le mode de déplacement principal des retraités et actifs (après la voiture). Plusieurs actifs travaillant sur leur commune de résidence ont essayé de se déplacer à pied pour une partie des déplacements.



Jalonnement vertical piéton - Argentat



Albussac - entrée de bourg / Passage piéton + profil étroit (trottoirs à revoir)



Servières le Château - centre-bourg en zone de rencontre / Stationnement anarchique



Plateau ralentisseur Bassignac-le-Haut

1

LE COVOITURAGE : UNE PRATIQUE EMBRYONNAIRE, POUR LES DÉPLACEMENTS DOMICILE / TRAVAIL

2

Selon l'observatoire national du covoiturage (~4% des covoiturages recensés sur l'observatoire car il ne prend pas en compte le covoiturage informel), environ 270 personnes ont été transportées en covoiturage sur l'année 2024 – soit un total d'environ 6500 trajets covoiturés, la plupart sans recours à une plateforme. Les trajets les plus récurrents sont pour aller à Tulle (environ 90) et Brive-la-Gaillarde (environ 50) – *détail de l'observatoire en annexe.*

3

4

Aujourd'hui, le territoire ne dispose pas d'aires de covoiturage. En 2023, le département a mené une étude de recensement d'aires informelles de covoiturage : aucune n'a été identifiée sur le territoire de la CCXVD. L'aire la plus proche se trouve sur la RD1120, à l'arrivée de « Les Jordes » (en direction de Tulle) – *voir carte du recensement des aires du département en annexe.*

Retour entretien Département : « Le Département aide les territoires pour la mise en place d'aires de covoiturage, avec un dispositif de financement. Dans l'aide, il est prévu :

- Les études d'ingénierie menées par le bureau d'étude interne, Corrèze Ingénierie,
- Le financement de la moitié des travaux (en fonction des travaux réalisés, le reste à charge à prévoir est de 150 à 200k€ pour la collectivité).

Des fonds seront disponibles pour 2026/2027. »

Selon les membres du COPIL, la pratique du covoiturage se développe au sein de certaines entreprises du territoire. Cette information est confortée par les éléments recueillis par un questionnaire auprès des entreprises (7 entreprises sur 11 pensent que les employés pratiquent régulièrement le covoiturage – entre 10 et 25% des salariés).

Retour de l'enquête : une pratique adaptée aux actifs. Une demande de mise en place d'une plateforme covoiturage

DES VÉHICULES EN AUTOPARTAGE DISPONIBLES AUX MSD ET MDD

Le Département, en lien avec des conventions signées avec l'association ADER (Association Départementale pour l'Education Routière) de Malemort, met à disposition **3 véhicules en autopartage** sur le territoire de la CCXVD : 2 véhicules particuliers (Maison des solidarités du Département à Argentat et Maison du Département à St-Privat), 1 véhicule sans permis (Maison du Département de Mercœur – depuis juin 2025).

L'objectif : aider à l'accès à l'emploi, à des rendez-vous de santé, à des rendez-vous de administratifs

Les missions locales et les CCAS connaissent le service et peuvent flécher leurs bénéficiaires vers ces véhicules. L'inscription se fait en MSD ou MdD – tarif de 4€ la journée avec caution par chèque de 250€.

IRVE : DES INFRASTRUCTURES QUI MAILLENT LA CCXVD

Au total, 5 bornes (Infrastructure de Recharge de Véhicules Electrique - IRVE) sont installées sur le territoire (du réseau Mobive – FDEE19) : 2 bornes à Argentat + 1 à St-Privat + 1 Saint-Julien-aux-Bois + 1 à Camps-Saint-Mathurin



Borne de recharge à Argentat



Borne de recharge à St-Privat

1

LE PORTAGE DE REPAS

Le service de l'Autonomie (CIAS) de la CCXVD a mis en place un service de portage de repas pour les personnes handicapées et les personnes âgées de plus de 60 ans, ainsi que pour leur entourage.

Il est actif les lundis, mercredis, et vendredis, et dessert tout le territoire de la CCXVD. Le coût du service est dépendant de la formule prise par le bénéficiaire (soit 10€, soit 12,10€).

2

3

4



Voiture pour le portage de repas



Communication portage de repas

En dehors des transports régionaux (scolaires et interurbains) il n'y a pas de services pour les jeunes du territoire. Par exemple, l'accueil jeunes (Argentat et Saint-Privat) ne propose pas de transport pour rabattre les différents jeunes du territoire vers ces points d'accueil.

« La mission locale d'Argentat offre un accompagnement personnalisé pour les 16 - 25 ans qui est principalement fléché vers les aides au permis de conduire » Mdd de Mercœur.

Ce public est très dépendant des adultes pour se déplacer vers les activités extrascolaires. C'est impensé sur le territoire aujourd'hui et lors des différents entretiens, plusieurs acteurs font remonter ce constat (services solidarité du département, Familles Rurales...). Les vélos en location longue durée proposés par Argentat et Monceau pourraient être fléchés vers ces publics.

D'autres services sont proposés aux jeunes qui traitent indirectement la mobilité. Notamment, celui des logements passerelle, qui permet aux jeunes de s'installer sur le territoire s'ils ont un emploi. Aujourd'hui, ce service est assuré pour une durée de 4 ans à compter de Septembre 2025



1

UNE COMMUNICATION PHYSIQUE BIEN PENSEE, MAIS INCOMPLETE

La communication physique proposée par Communauté de communes recense les services portés par la CCXVD, notamment le TAD du CIAS et le portage de repas. L'information est à jour et bien expliquée. En revanche, il n'existe pas un « guide mobilité » qui permettrait de centraliser les informations sur tous les services existants portés par les différents acteurs.

2

UNE COMMUNICATION EN LIGNE COMPLETE MAIS ECLATEE

En ligne, les différents services mobilité ne sont pas réunis sur une seule et unique page, ce qui rend complexe la compréhension de l'offre:

- Sur le site web de la CCXVD, qui a un onglet « mobilité », seules le TAD et les Voies Vertes Pâles sont affichés. Une autre page web trace les services TC mais elle n'est pas à jour (ancienne carte réseau TC).
- Le site web de l'office du tourisme propose une vision complète de l'offre touristique. L'ensemble des randonnées et parcours de vélo et VTT y sont repérés, avec des cartes téléchargeables pour les utilisateurs.
- Pour les autres services, notamment les transports collectifs (car, trains), la location de VAE à Argentat, les Voies Vertes Pâles..., les usagers doivent se référer aux pages web des acteurs respectifs.

DES PREMIERS PAS DANS LES ANIMATIONS VELO

En février 2025, une première animation du dispositif « Savoir rouler à Vélo » pour les CM1 et CM2 du collège d'Argentat.



USAGERS, HABITANTS DU TERRITOIRE CRÉONS ENSEMBLE DE NOUVELLES FAÇONS DE SE DÉPLACER

10.0 km



Sur un promontoire défini par un méandre de la Maronne, les tours de Merle forment une véritable citadelle. La balade se déroule en terrain accidenté le long de la rivière et convient à de bons marcheurs.

Départ Saint-Geniez-ô-Merle

Documentation

ST GENIEZ O MERLE - Les Tours de Merle 2020.pdf

ST-GENIEZ-Tours-de-Merle

Les fichiers GPX / KML vous permettent d'exporter le tracé de votre randonnée sur votre GPS (ou autre outil de navigation)

Voir tous les avis

FairGuest
Les avis de tous les voyageurs

Les Tours de Merle
Données calculées sur 2 avis collectés sur les 3 dernières années.

Randonnée des Tours de Merle, Office de Tourisme de la vallée de la Dordogne

Partageons la route - A vélo, en voiture, à pied

- > Les "Voies Vertes pâles" sont des voies douces partagées par tous
- > Les règles de conduite
- > Je suis en voiture
 - J'anticipe et je suis conscient que je peux croiser des usagers en mobilité douce (vélos, piétons)
 - J'adapte ma vitesse à la typologie de la route et aux usagers
 - Je respecte les distances de sécurité
 - Je respecte la signalisation et le Code de la Route
- > Je suis à vélo ou à pied
 - Je suis visible et je m'équipe en circonstances
 - J'applique le Code de la Route et je communique mes intentions aux automobilistes
 - Je ne roule pas à plus de deux de front et je me range en une seule file lorsque la circulation l'impose
 - Je choisis un parcours adapté à ma condition physique
 - Je respecte l'environnement et je ne jette pas les emballages ni déchets

Page « Voies Vertes Pâles », site web CCXVD



Animation « Savoir rouler à Vélo »

3 - FOCUS accessibilité des zones à enjeux

4 zones font l'objet de focus d'accessibilité :

LE BOURG D'ARGENTAT ET ST-PRIVAT

LE GROUPE SCOLAIRE D'ARGENTAT

LES SITES DES TOURS DE MERLE ET DE LA
CASCADE DE MUREL

*Zones choisies avec les services CCXVD, car elles
sont porteuses d'enjeux clés pour le territoire*



1

ARGENTAT, ACCESSIBLE À LA MAJORITÉ DES MODES

La commune d'Argentat, lieu de vie majeur du territoire, a commencé de travailler la mobilité cyclable dans son cœur de bourg. Ci-contre, est évalué le potentiel du développement des VAE pour les déplacements courtes distance au quotidien. En 15 minutes, toute la commune d'Argentat est atteinte, ainsi que le cœur de bourg de Monceaux-sur-Dordogne (et certains hameaux). Saint-Chamant est atteignable en 20 minutes.

2

3

4

ACCESSIBILITE

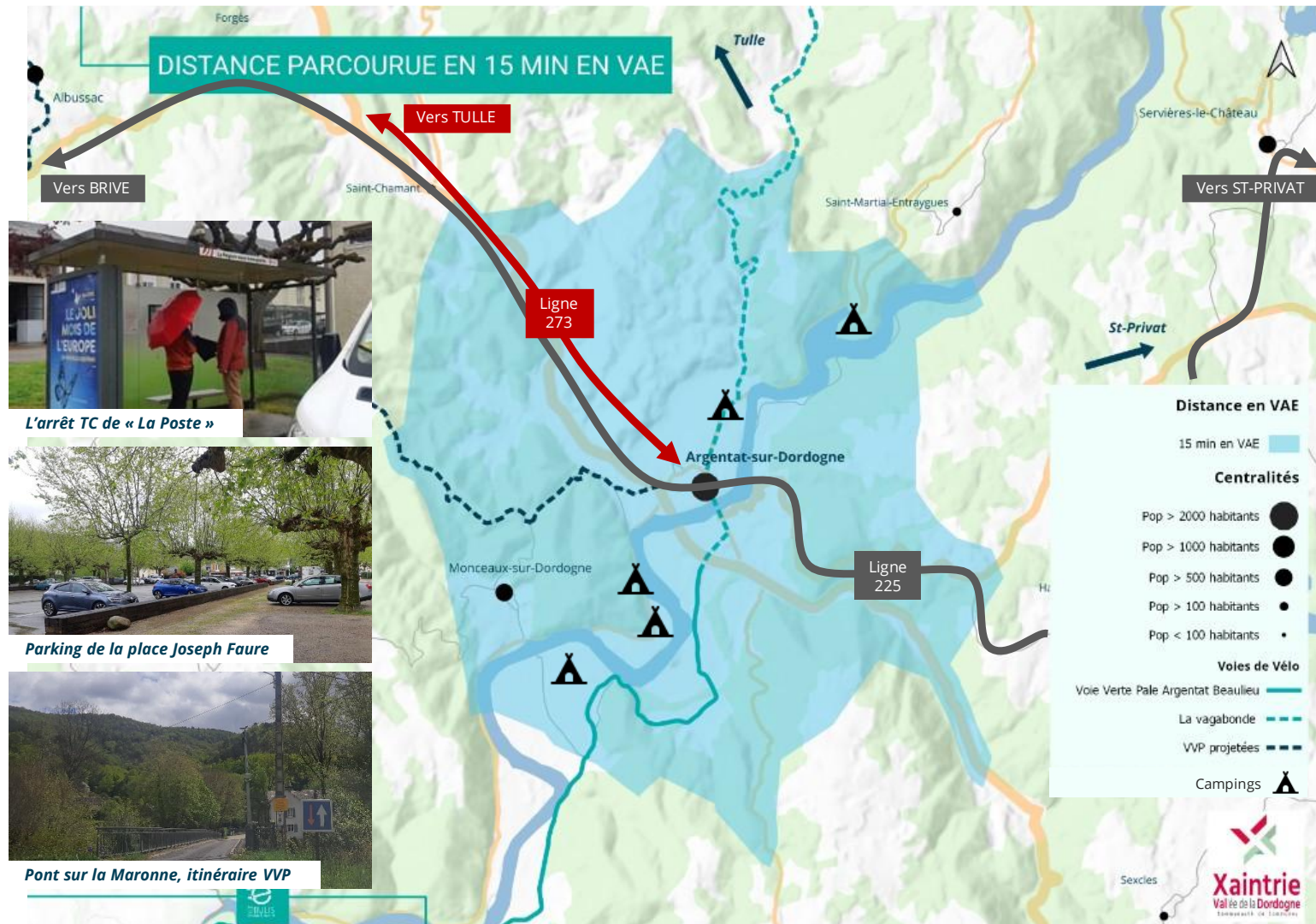


Connexion TC : Argentat est desservie par 2 lignes régulières de transports collectifs (225 et 273). 3 arrêts dans la ville (dont 2 non marqués par un panneau, ou un abri). Les fréquences sont peu importantes (1 à 2 AR/jour)

Stationnement : La ville a une offre importante de stationnement gratuit. En centre-bourg, une zone bleue de 1h30 est matérialisée pour assurer la rotation devant les commerces (certaines places marquées 10 minutes) – pas de saturation observée. Tous les jeudis, la place Joseph Faure (parking gratuit, 140 places environ) est occupée soit par le marché soit par la foire (1^{er}/3^{ème} jeudis de chaque mois). L'été, l'occupation est plus importante (tourisme)

Le vélo : La ville a développé des aménagements et services pour les vélos. Les aménagements linéaires ne permettent pas pour la plupart, des déplacements sécurisés bout-à-bout. La Vagabonde traverse Argentat et se poursuit sur la VVP liant Beaulieu à Argentat. Une nouvelle VVP doit relier Argentat à l'Ouest du territoire à partir de juin 2025.

La marche : La ville est globalement apaisée avec des aménagements qui protègent les piétons. Une zone de rencontre couvre une grande partie du centre-bourg avec des ralentisseurs pour limiter la vitesse de véhicules. Même en dehors du centre, la majorité des axes disposent de trottoirs pour les piétons.



1

SAINT-PRIVAT, DES AMÉNAGEMENTS EN FAVEUR DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

Ci-contre est présenté le potentiel de développement du VAE autour de St-Privat. En partant de St-Privat, en 15 minutes en VAE, Darazac et St-Julien-Aux-Bois sont atteignables (par où passe la VVP entre les Tours-de-Merle et Auriac). Le Lac de la Feyt est également accessible.

ACCESSIBILITE



Connexion TC : St-Privat est desservie par la ligne 225 entre St-Privat et Brive-la-Gaillarde en passant par Argentat, avec 2 allers le matin et 2 retours le soir, mais qui sont peu adaptés aux actifs. 1 arrêt en centre-bourg, bien marqué et facile à identifier.

Stationnement : Pas d'enjeu relevé : pas de manque de places de stationnement, et pas de retour de concertation soulevant un enjeu de stationnement sur la commune.

Le vélo : Dans le centre de St-Privat, du stationnement vélo est présent. Il n'y a, en revanche, pas de voie sécurisée pour les cyclistes.

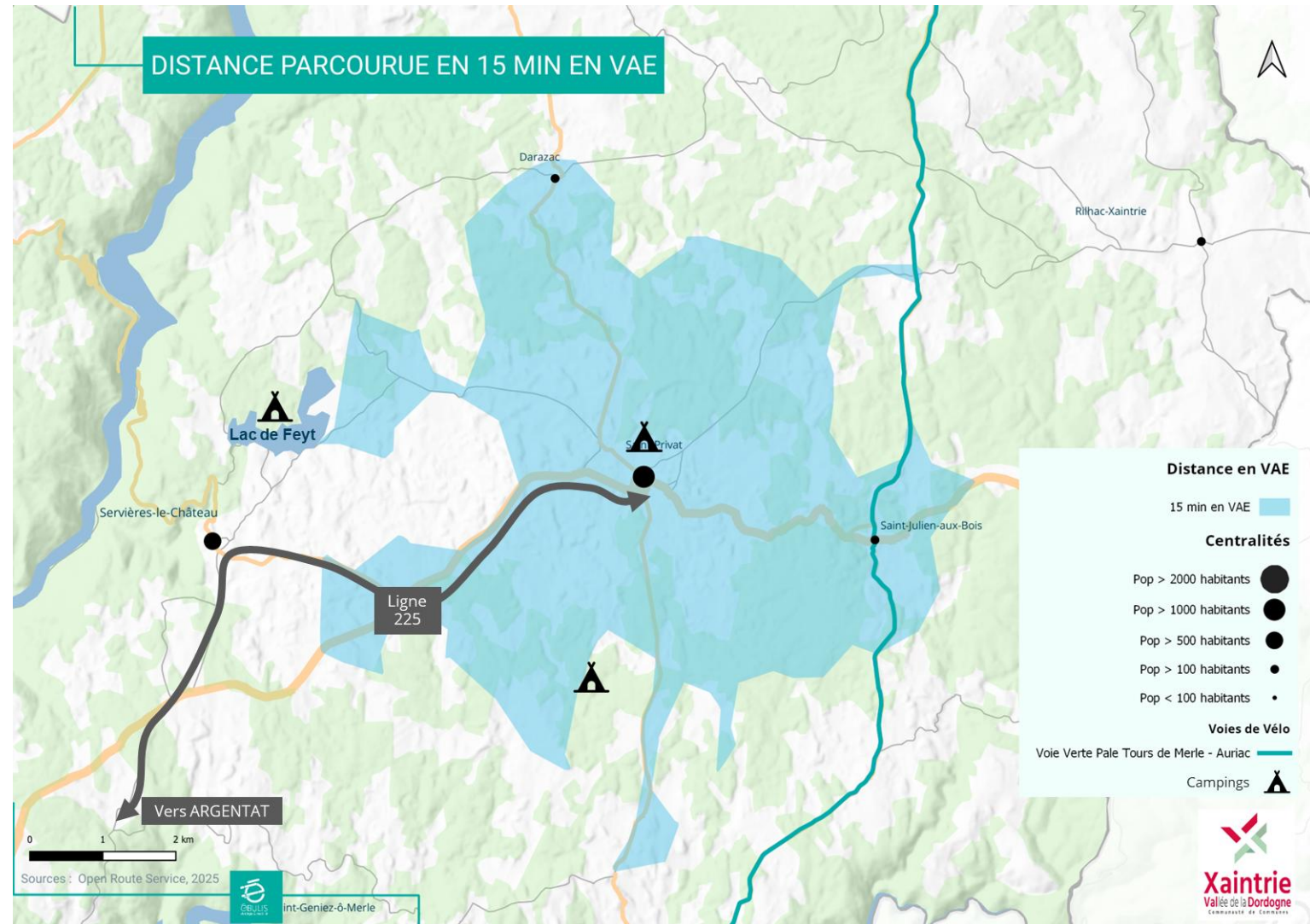
La marche : Le centre-bourg a récemment été réaménagé. Les trottoirs sont, pour la plus part, présents, et spacieux. Des plateaux surélevés sur certains axes incitent les véhicules à ralentir.



Jalonnement zone 30



Arceau vélo centre-bourg



FOCUS ACCESSIBILITE – GROUPE SCOLAIRE ARGENTAT

1

LE FORT POTENTIEL DE LA MARCHÉ ET DU VÉLO

Le groupe scolaire comprend une école (de la petite section, jusqu'au CM2 - environ 200 écoliers) + un collège - 250 étudiants. Le collège est labellisé « Etablissement en Démarche de Développement Durable » depuis 2024.

2

ACCESSIBILITE



3

Connexion TC : Le groupe scolaire est à moins de 200 mètres d'un des 3 arrêts de transport collectif d'Argentat (l'arrêt de La Poste). Plusieurs cars des services de transport scolaire se garent devant le groupe scolaire entre les services du matin et du soir. Il n'est pas indiqué si les services scolaires utilisent les arrêts T.C. Le passage des cars scolaires aux abords immédiats du groupe scolaire pose un enjeu de sécurité pour les piétons et cyclistes.

4

Le vélo : Tous les lieux de vie de la commune sont atteignables en vélo en moins de 15 minutes. Comme indiqué précédemment, les aménagements existants manquent aujourd'hui de continuité. L'absence de continuité ne sécurise pas la pratique des scolaires. Il n'y a pas de stationnement vélo aux abords du groupe scolaire. Inscrit à la convention-cadre pluriannuelle (action 3.1 - priorité forte/à long terme) – lien entre le groupe scolaire et le complexe sportif Marcel Celles

La marche : En 15 minutes à pied, l'ensemble de la ville d'Argentat est atteignable depuis le groupe scolaire. En théorie, les écoliers de la ville pourraient donc venir à pied. Plusieurs activités à destination des jeunes, sont également atteignables dans cette zone : le cinéma, le club de football, le tennis et le stade.

Pour info : environ 100 élèves entre 11 et 14 ans (collège) à Argentat, et 100 autres entre 6 et 10 ans



FOCUS SITES TOURISTIQUES – DIFFICILEMENT ACCESSIBLE AUTREMENT QU'EN VOITURE

1

Les sites touristiques du territoire sont peu accessibles autrement qu'en voiture. Seuls les campings desservis par le TAD estival disposent d'une alternative.

2

FOCUS LES TOURS DE MERLE

Historiquement, la cité médiévale des Tours de Merle s'est développée en partie grâce à sa difficulté d'accès. Aujourd'hui, cette même caractéristique la rend peu accessible autrement qu'en voiture. C'est le site le plus visité du territoire, avec **~22 000 visites/an** en 2024. La majorité des visites sont faites pendant l'été, et notamment entre juillet et Août. Sur ces 2 mois, les visiteurs sont 2 ou 3 fois plus importants que le reste de l'année (source : Office de Tourisme Vallée de la Dordogne, 2024).

3

Le stationnement sur le site est organisé, avec environ 70 places gratuites. Plusieurs chemins de randonnée, ainsi qu'une VVP, passent par le site. La cohabitation des divers modes est peu structurée, avec un manque de jalonnement et de services pour les vélos (stationnement sécurisé par exemple).

4

ACCESSIBILITE



Des idées de solutions mobilité proposés par l'OT :

- Une navette gratuite entre Argentat et les Tours de Merle pourrait intéresser les touristes.



Zone de stationnement des Tours de Merle



FOCUS CASCADE DE MUREL

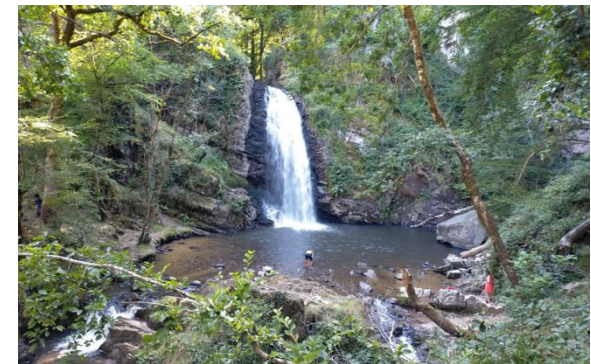
Proches d'Albussac, le site naturel « les Cascades de Murel » est le deuxième site le plus visité de la CC XVD. Au dernier comptage réalisé par les services tourisme du territoire on compte environ **20 000 visiteurs/an**.

Comme pour les Tours de Merle, un parking gratuit de 30 places est situé à 5 minutes du site. Deux sentiers de randonnée donnent accès à pied au site. Une des boucles part d'Albussac. Ces sentiers sont jalonnés par les services de la CC XVD. Aujourd'hui, l'accès en vélos n'est pas organisé.

ACCESSIBILITE



Panneau de randonnée boucle des cascades de Murel



4 - SYNTHÈSE ET PRINCIPAUX ENJEUX



1

2

3

4



UN TERRITOIRE QUI FONCTIONNE PRINCIPALEMENT EN INTERNE / L'ÉTÉ UN CHANGEMENT DANS LES USAGES :

11 000 habitants, tournés surtout vers les centralités principales du territoire : Argentat et Saint-Privat.

70% des flux domicile-travail restent dans la CCXVD (et notamment, vers Argentat). Les services de santé, éducation, et administration, sont concentrés sur Argentat et St-Privat.

Certains services nécessaires pour le quotidien se trouvent à l'extérieur du territoire, notamment à Tulle et Brive : lycées, gares, hôpitaux, et certains emplois.

Le territoire voit sa population multipliée par 2 ou 3 l'été, les touristes profitent de la qualité environnementale et culturelle du territoire.

LE DÉPLOIEMENT DE SOLUTIONS À L'OPPORTUNITÉ, PORTÉES PAR DE NOMBREUX ACTEURS

Services de TC., Voies Vertes Pales, TAD du CIAS...plusieurs alternatives à la voiture individuelle existent aujourd'hui. Ces solutions sont déployées par de nombreux acteurs (Région, Département, Communes...) par le biais de plusieurs compétences (tourisme, solidarité, mobilité...), à l'opportunité. Entre les acteurs ces services sont peu connus. Une stratégie cohérente, avec des actions précises reste à construire.

La mobilité des jeunes : un angle mort de la mobilité du territoire. Des actions sur le logement initié, mais une demande mobilité à traiter.

Sur le territoire, des acteurs (notamment famille rurale) prêts à s'emparer du sujet pour améliorer la mobilité sur le territoire.



UN MANQUE DE CLARTE ET D'ANIMATION DES SERVICES, QUI LIMITE L'IMPACT DES SOLUTIONS EXISTANTES

La communication sur les différents services de mobilité est non centralisée ce qui limite son impact au quotidien. 1/4 de la population qui a répondu à l'enquête ne connaît aucun service mobilité existant sur le territoire.

Aujourd'hui, il y a peu d'animations pour faire vivre les services existants et attirer des nouveaux usagers.

POINT DE VUE DES PARTENAIRES ET ACTEURS DU TERRITOIRE

1

Le diagnostic, au travers d'une enquête, d'ateliers et d'une série d'entretiens, a interrogé les acteurs et partenaires du territoire sur leurs souhaits d'orientations en matière de mobilité. Sur cette page et les 2 pages suivantes, sont présentés les principales attentes relevées.

2

3

4

Région

- Souhait d'instaurer le versement mobilité régional
- Souhaitent l'implication des EPCI dans les Contrats Opérationnels de Mobilité (COM).
- L'ouverture du réseau scolaire aux usagers commerciaux n'a pas vocation à être simplifiée, pour la sécurité des écoliers
- Attendent un positionnement de la CCXVD quant au futur de la ligne estivale de TAD – souhaitent que cette ligne devienne axée vers le quotidien, tout l'année.

Département de la Corrèze

- Jusqu'en 2027, un budget pour financer la création d'aires de covoiturage sur les territoires demandeurs
- Projet de sécurisation sur la RD1120 au niveau du carrefour avec la D179

Haute Corrèze Communauté (AOM)

- TAD territorial doit être mis en place avant la fin de l'année
- Projet d'autopartage en lien avec le syndicat de la Diège

CC Ventadour Egletons Monédières (AOM)

- Un schéma directeur cyclable dont le déploiement commencera dès la fin 2025
- Une campagne de communication pour promouvoir le service Atchoum (peu d'effet durable à ce jour)
- Un enjeu de coopération avec CCXVD sur la Vagabonde / VVP ?

Tulle Agglo (AOM)

- Lauréat AVELO3 pour un schéma cyclable
- Un schéma directeur des mobilités actives en cours, (circulation cyclable sur Tulle)
- Lancement d'un service de location de VAE
- Accord pour un contrat avec BlaBlaCar Daily à partir de Septembre

QUESTION TOURISTIQUE : CC Midi Corrèzien (Non AOM), PETR, Office Tourisme Vallée de la Dordogne (OTVD)

- Intérêt pour des services de transport : depuis la gare de Brive vers le territoire, et vers les Tours de Merle depuis Argentat
- Souhait de développer le VAE : maillage et jalonnement cyclable, services vélos à Argentat, Monceaux et Beaulieu
- Etude mobilité lancée en Septembre 2025 sur les trois territoires de l'OTVD (CCXVD, CC Midi Corrèzien, CC Causses et Vallée de la Dordogne) - déplacements du quotidien et touristiques.

Maison des solidarités du département

- 3 véhicules en autopartage, dont 1 voiturette, à disposition des bénéficiaires des services de la maison des solidarités ou de la mission locale. Ces véhicules peuvent être déplacés d'une MSD à une autre
- Tarif de 4€ la journée avec 250€ de chèque (un point de blocage pour certains bénéficiaires)

Famille Rurales

- Ouverture d'un atelier de réparation de vélo en réflexion
- Afin de répondre aux besoins de ceux vivant dans des hameaux éloignés, la création d'un TUS porté par Familles rurales est à étudier
- Il faut développer des services à destination des jeunes (du vélo, notamment) + du stationnement cyclable aux arrêts de T.C.
- La communication des services existants sur le territoire doit être mise à jour, et devrait être exhaustive sur les services.

AU TRAVERS D'UNE ENQUETE, LES ATTENTES DES CITOYENS

1

SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE

2

3

4

Pendant 1 mois, une enquête en ligne a permis aux habitants et aux travailleurs de la CCXVD, de faire remonter leur expérience de la mobilité sur le territoire.

60% sont des actifs, 35% des retraités. Uniquement 1 réponse d'un étudiant, et 3 de personnes sans emploi.

A NOTER : Le nombre de réponses représente moins de 1% de la population totale de la CCXVD.

Enquête à visée qualitative et non statistique. Ce document est porteur d'éléments qualitatifs pour repérer les problématiques fréquemment citées

80 réponses

20% qui se déplacent autrement qu'en voiture

55% en transition (ont testé un autre mode ou envisagent)

25% des répondants ne connaissent aucun service

30% connaissent un service (surtout, le réseau de T.C.)

La majorité des répondants n'envisage **pas des changements** dans leurs habitudes

LES ATTENTES DES CITOYENS



LE BUS

PLUS DE FRÉQUENCE (service régulier ou Transport à la Demande)

(notamment vers Brive, suivi de Tulle et d'une navette interne à Xaintrie)



COMMUNICATION & SERVICES

De l'aide à l'achat d'un véhicule électrique (VAE compris)

Communiquer sur l'existant

Services déambulants (démobilité)

Un espace coworking



COVOITURAGE / AUTOPARTAGE

Faciliter le covoiturage spontané (notamment à travers RézoPouce et la matérialisation d'arrêts)

Une plateforme de covoiturage adaptée au territoire (avec matérialisation d'arrêts covoiturage)

&

Un dispositif d'autopartage sur le territoire



Des pistes cyclables sur le territoire (quotidien et tourisme)

Stationnement dans les lieux touristiques et services publics

1

Une enquête diffusée vers entreprises de plus de 11 salariés du territoire.

Objectif : Identifier les besoins, les pratiques déjà en place, et les attentes vis-à-vis de la CCXVD.

2

Au total, 11 réponses.

3

LES ENTREPRISES :

7 entreprises sur Argentat.

4

2 entreprises de 100+ salariés (Etablissement Public Départemental Autonome (Servières-le-Château) / EHPAD Lou Pastoral). La majorité des entreprises a entre 20 et 50 salariés.

La moitié des entreprises a des problèmes de recrutement liés à la mobilité (peu de T.C., ou de plus en plus d'actifs sans permis ou voiture).

LES PRATIQUES MOBILITE DANS LES ENTREPRISES :

Les salariés de **7 entreprises** pratiquent le **covoiturage** (dont les 3 entreprises avec le plus d'employés) :

- Les entreprises consultées estiment qu'entre 10% et 25% des salariés pratiquent du covoiturage régulièrement.
- Aucune n'a mis en place des aides spécifiques afin d'inciter à la pratique du covoiturage.

5 entreprises ayant initié des actions pour faciliter la mobilité de leurs employés : **Autorisation du télétravail (2) / Véhicule de service (1) / Stationnement vélo (1) / Forfait mobilité durable (1)**

LES ATTENTES DES ENTREPRISES :

- Développer les transports en commun sur le territoire (2)
- Aides pour faciliter à trouver un logement sur le territoire, et surtout à Argentat.
- Développer les liaisons cyclables (Argentat / Saint-Chamant)
- Aides financières pour les télétravailleurs / assurer le bon entretien des voiries.

AU TRAVERS D'ATELIERS, LES ENJEUX & OBJECTIFS VUS PAR LES ELUS

1

LE VELO, LE COVOITURAGE, ET LE TC - LES SOUHAITS DES ELUS

Le 16 Avril, un atelier de diagnostic a permis à 8 participants (élus des communes) de partager leur vision quant aux services à développer sur le territoire.

Les principales actions portées par les participants sont :

- Liens cyclables sécurisés sur le territoire
- Du covoiturage formalisé
- Du transport (TAD ou Navette interne)

2

3

4



Voiture autonome sur le territoire

Voiture en libre-service sur le territoire



Un transport d'utilité social



Autre

Des services en itinérance sur le territoire

Une passerelle entre les écoles et l'EHPAD à Argentat (évacuation en cas d'inondation)



Plus de covoiturage, par exemple avec l'aide d'une plateforme (Bla Bla Car ?)



Une navette régulière en interne



Un TAD, interne et externe



Pistes cyclables sécurisées parcourant le territoire

Nombre de participants ayant identifié le besoin

1

2

3

4

LES OBJECTIFS RETENUS AU DIAGNOSTIC

1

3 objectifs mobilité sont retenus pour le territoire de la Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne au moment du diagnostic*.

2

VIVRE LE TERRITOIRE AUTREMENT QU'EN VOITURE, ET NOTAMMENT POUR LE TRAVAIL

3

4

DES SOLUTIONS MOBILITE QUI N'OUBLIENT PERSONNE : CONSIDERER LES JEUNES, LES ENFANTS, LES PERSONNES AGEES

VALORISER LES SITES NATURELS DU TERRITOIRE EN PERMETTANT UNE ACCESSIBILITE AUTREMENT QU'EN VOITURE

Et nécessairement, pour que les mobilités évoluent...



- ▶ De la communication
- ▶ De la sensibilisation
- ▶ Des animations

**Objectifs susceptibles d'évoluer suite au travail mené en phase de stratégie.*

FIN DU DOCUMENT

Contact référent projet pour toute question :

CC XVD : Jean-Baptiste ESNAULT
jean-baptiste.esnault@xaintrie-val-dordogne.fr / 07.50.74.33.08

EBULIS : Julien DESCAMPS
julien.d@ebulis.com / 06.98.27.77.98

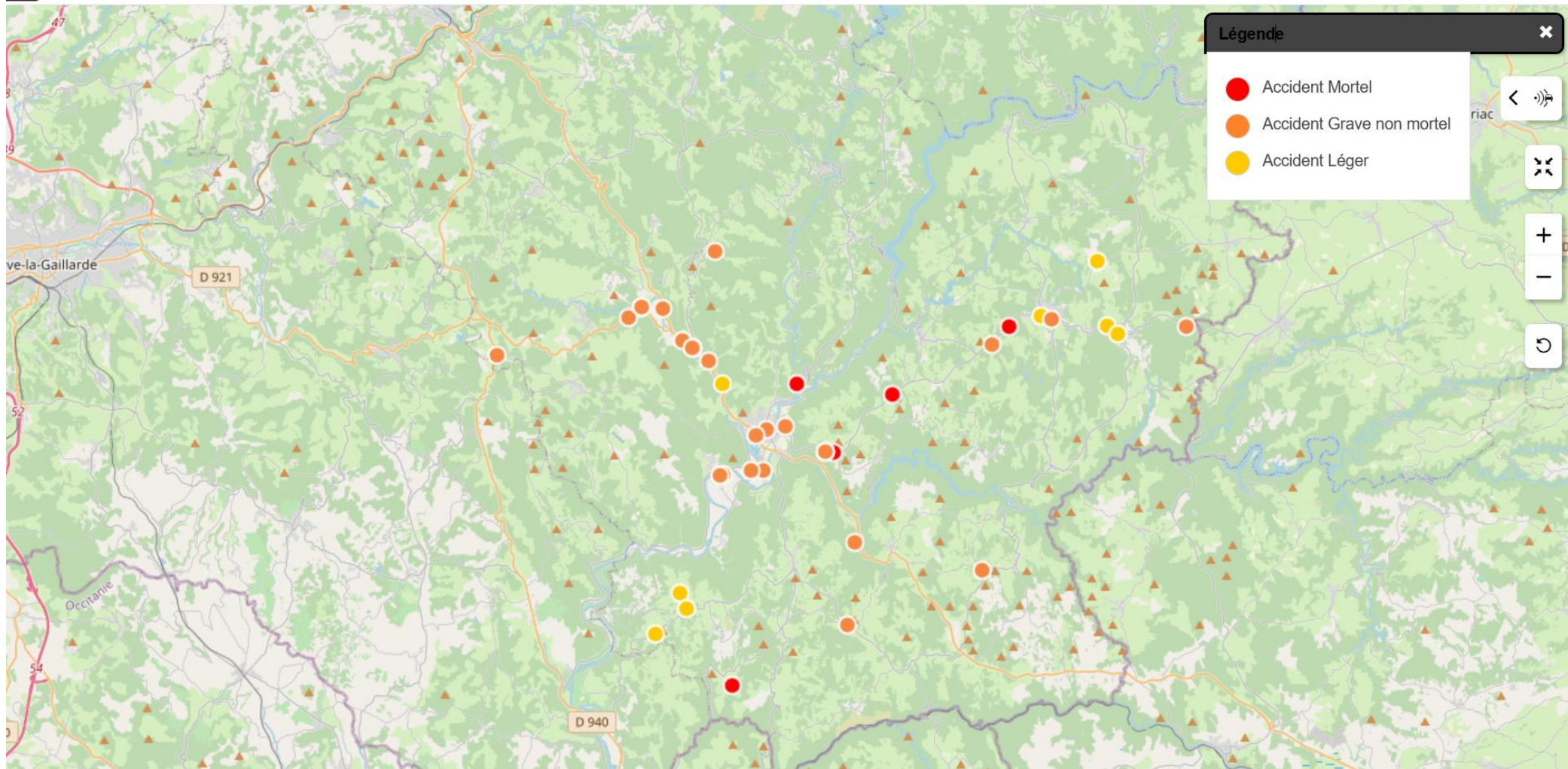


ANNEXE 1 : LES ACCIDENTS SUR LES ROUTES DE LA CCXVD

Métropole ☒ Outre-mer

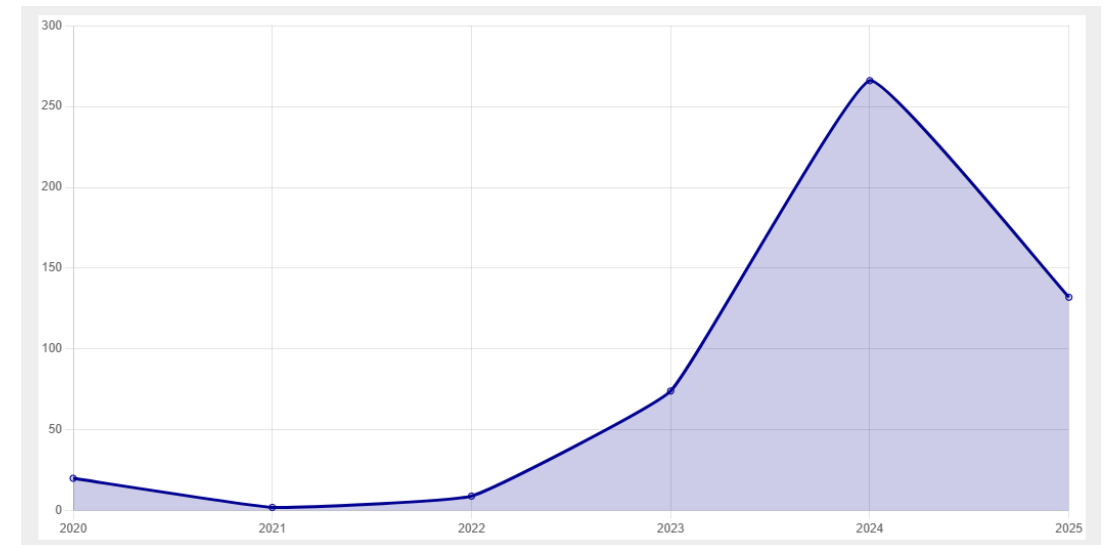
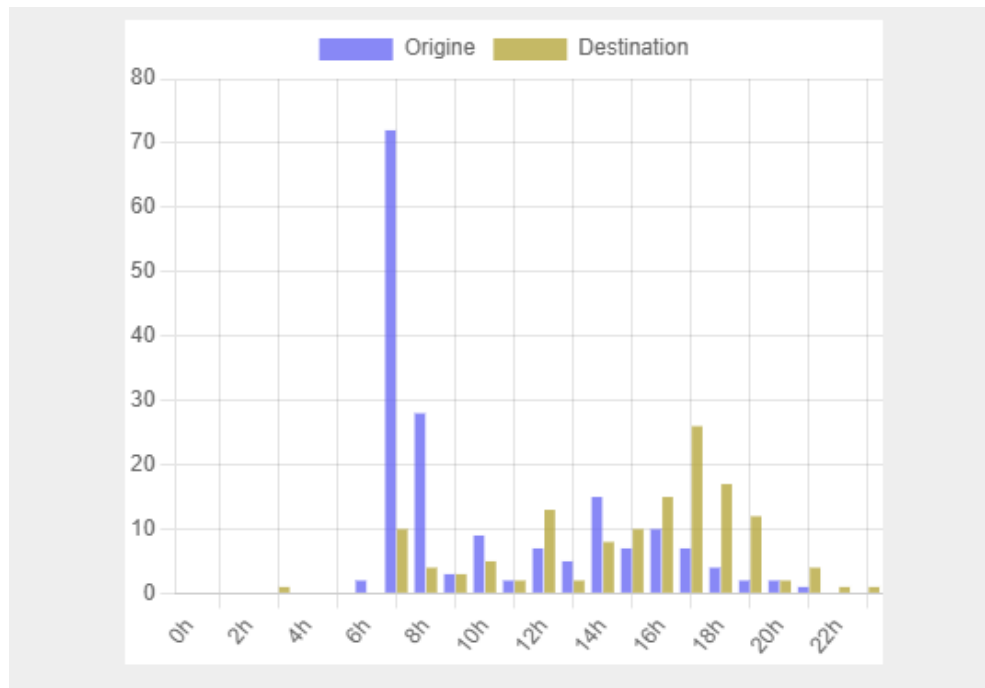
Résultats : 38 accident(s) trouvé(s) | Tué(s) : 5 | Blessés : 48 | dont hospitalisés : 26 | dont légers : 22

Filtres : Liste des accidents | 2023 - 2022 - 2021 - 2020 - 2019 - 2018 | CC Xaintrie Val'Dordogne | Gravité accident : Mortel - Grave non mortel - Léger

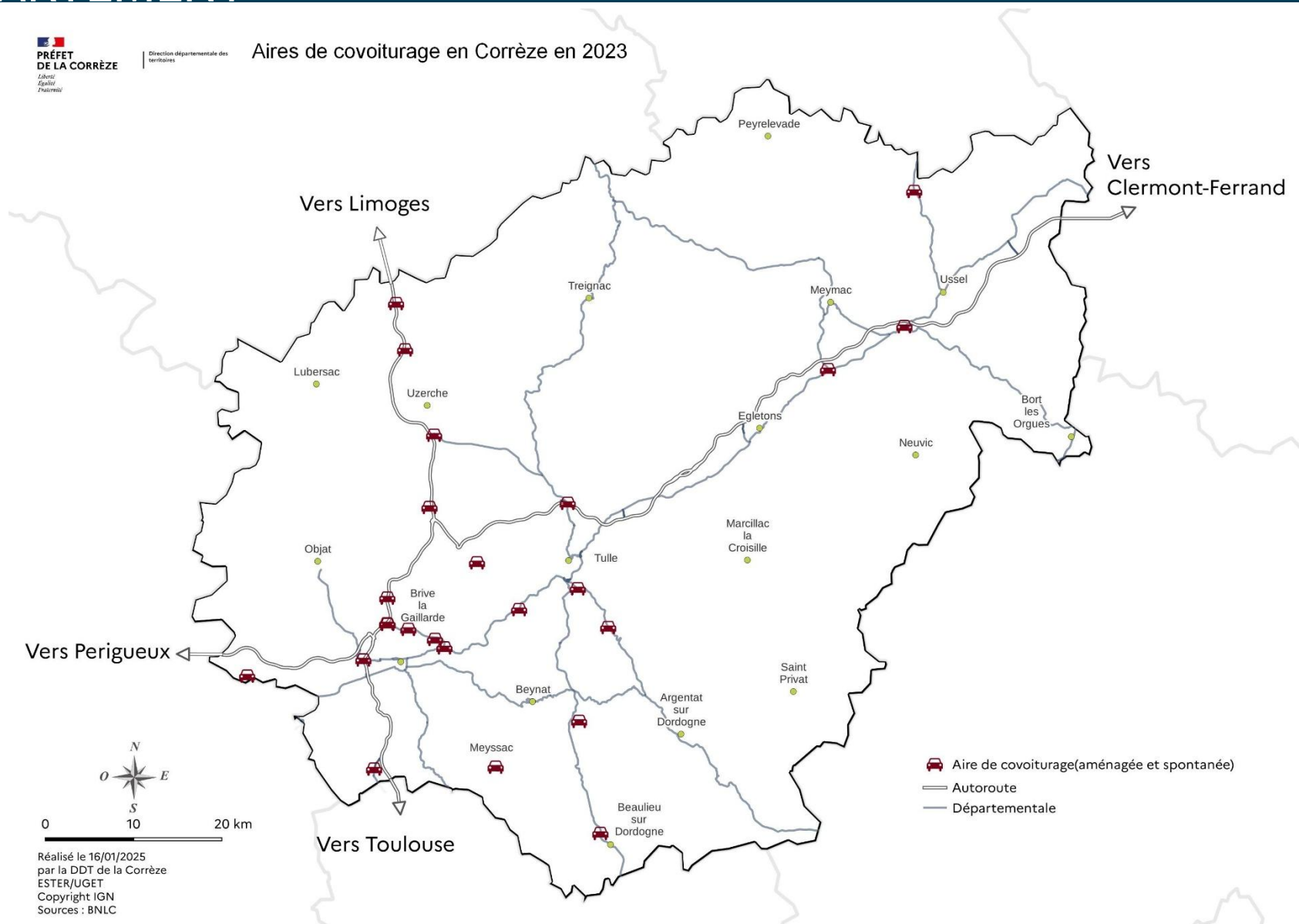




ANNEXE 3 : LE COVOITURAGE – EXTRAIT DU REGISTRE DE PREUVE (2024)



ANNEXE 4 : LES AIRES DE COVOITURAGE REPERTORIÉES PAR LE DEPARTEMENT



ANNEXE 5 : DES AXES DE TRAVAIL IDENTIFIES PAR LES DOCUMENTS DU TERRITOIRE

Pas moins de 5 documents cadre avec des actions et orientations touchant à la mobilité ont été recensés. Ici nous regroupons toutes les actions et objectifs issues de ces documents, afin d'avoir une vision claire des attentes déjà exprimées. L'objectif ? Agir sur ces attentes dans la stratégie de la démarche actuelle.

La Convention Territoriale Globale 2024 - 2027

- Expérimenter un lieu de vie sociale itinérant, avec des services intercommunaux intégrés. Faire vivre cet outil avec les associations locales
- Développer la mobilité sur et en dehors du territoire. Développer des formes de mobilité innovantes pour l'accès aux services. Développer des solutions de mobilité vertes pour le quotidien, et travailler avec les territoires voisins.

Schéma de développement touristique durable 2024 - 2030

- Edition d'un topoguide de randonnée
- Simplifier l'accès aux activités, à l'information et la gestion
- Développer / faciliter l'offre trail
- Création d'une offre de séjour bas-carbone et de micro-aventures
- Simplifier l'accès aux modes de transport bas carbone (outils, informations, tarification, services)
- Création des Voies Vertes Pales avec une offre de services associée

Contrat de Relance et de Transition Ecologique - 2021

- Réalisation d'aménagements cyclables entre Argentat et Saint-Sylvain par Forgès et Saint-Chamant
- Réalisation d'aménagements cyclables entre Altiliac et Argentat
- Aménagements mode doux dans Argentat
- Aménagement de l'accès aux cascades de Murel
- Mise en valeur du site de Carbonnières

Approche territoriale des fonds Européens – PETR 2021 - 2027

- Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité. Solutions de mobilité facilitant les déplacements domicile-lieu de travail, outils et dispositifs permettant le covoiturage, l'autopartage, la mise en place de navettes, ...

A noter : un budget spécifique déjà alloué

ORT PVD – ACTIONS REALISEES OU ENGAGEES A CE JOUR

ARGENTAT :

- Réaliser des logements-passerelle pour aider les entreprises du territoire à recruter
- Réalisation d'un pôle intermodal → création d'une zone de stationnement boulevard du 11 novembre, avec des parkings à vélo et des bornes IRVE

SAINT-PRIVAT :

- Restructurer la place du Champ de Foire et le Square (apaisement, installation de stationnement cyclable)
- Aménager des liaisons piétonnes vers les équipements clés → Rue des tours de Merles, rue de la Xaintrie, Rue de la Gane, Rue de Bellevue

ORT PVD – ACTIONS PREVUES

ARGENTAT :

- Aménager des liaisons modes doux entre les quartiers et les établissements scolaires, et entre les campings de Monceaux et Argentat aux VVP, par la réserve départementale de biodiversité
- Retravailler l'accès sud de la ville d'Argentat (profil de la voie et occupation d'une partie de la chaussée par les commerces)
- Transformer l'image du cœur de ville : repenser le plan de circulation, réduire le stationnement
- Repenser le plan de circulation

SAINT-PRIVAT :

- Développer les mobilités Grands Territoires : favoriser les T.C. à la place de la voiture soliste, et renforcer les transports à l'échelle du territoire → investir dans un minibus pour du TAD ; mettre en place un dispositif de covoiturage local ; relier Argentat à Saint-Privat
- Valoriser les entrées de ville en marquant le changement d'échelle